

B6 Avertissements

Danger de mort par électrocution

- ▶ Les laminés solaires génèrent du courant. Ils sont sous tension dès qu'ils sont exposés à la lumière. La tension d'un seul laminé est inférieure à 50 V=. Cependant, le branchement électrique en série de plusieurs laminés se traduira par l'addition des tensions telle qu'elles présentent un danger. Si plusieurs laminés sont montés en parallèle, c'est l'intensité du courant qui s'additionne. Les contacts électriques avec fiches entièrement isolés protègent des contacts accidentels. Mais pour éviter tout risque d'incendie, de formation d'étincelles ou d'électrocution lors de la manipulation des laminés solaires, il faut respecter les consignes suivantes :
 - le raccordement de plusieurs laminés ne doit être réalisé que par les professionnels qualifiés et habilités
 - ne pas introduire de pièces conductrices dans les connecteurs et les prises
 - ne pas porter de bijoux en métal au cours des travaux d'installation mécanique et électrique
 - par temps humide, n'installer ni les laminés solaires, ni les câbles électriques, ni les connecteurs !
 - ne pas réaliser les travaux électriques par temps humide
 - tous les travaux sur les lignes électriques doivent être réalisés avec la plus grande prudence et avec un équipement de sécurité (outils isolés, gants isolants)
 - ne jamais utiliser des laminés endommagés !
 - ne pas démonter les laminés !
 - n'enlever ni les étiquettes, ni les plaques signalétique mises en place par le constructeur
 - sur la face arrière des panneaux, n'utiliser ni peinture, ni adhésifs, ni objets pointus !
- ▶ Si l'onduleur vient d'être déconnecté, attendre un certain temps avant de l'ouvrir, risque d'électrocution :
 - les travaux sur l'onduleur et sur les lignes électriques doivent être réalisés avec la plus grande prudence !
 - après avoir déconnecté l'onduleur, respecter impérativement la durée d'attente préconisée par le fabricant pour permettre le déchargement des condensateurs sous tension élevée.
 - respecter impérativement les consignes de montage du fabricant de l'onduleur !

Risque d'arc électrique et d'électrocution

- ▶ Exposés à la lumière, les laminés produisent du courant continu. La rupture d'un circuit fermé (par ex. la coupure d'une ligne de courant continu vers l'onduleur sous charge) risque de générer un arc électrique :
 - ne jamais débrancher le générateur solaire de l'onduleur tant que celui-ci est encore raccordé au réseau !
 - veiller à ce que les connexions du câblage soient en bon état (absence de jeu et de salissures) !

Notice d'installation

C

La notice d'installation comporte les documents suivants :

- ▶ « Toit Solaire® – Conception et installation », section A et B
- ▶ Liste des pièces
- ▶ Schéma de câblage
- ▶ Vue d'ensemble de l'installation
- ▶ Notice de montage pour l'onduleur

Avant de procéder à l'installation, à l'exploitation et à la maintenance de l'installation photovoltaïque, lisez attentivement la notice de montage. Le non-respect de celle-ci pourrait entraîner des dommages corporels et matériels. Conservez soigneusement cette notice !